



Commission Régionale Entreprise et Critérium SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°34

Réunion du : **Mardi 30 avril 2024**

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

INFORMATION – RENCONTRES NON JOUEES

La Commission informe les clubs que les rencontres non jouées et/ou reportées du samedi 04 mai 2024 en raison des conditions climatiques ou pour un autre motif seront reportées automatiquement au samedi 11 mai 2024 si le calendrier des 2 équipes concernées le permet.

CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE ET CRITERIUM SAMEDI APRES-MIDI

25880467 – ORANGE ISSY / BANQUE France AS du 27/04/2024 (R1 ELITE)

La Commission prend connaissance du courriel des deux équipes et entérine le score de **5-2**.

25880933 - REUNIONNAIS SENART / RECTORAT A. PARIS du 27/04/2024 (R1/B)

La Commission prend connaissance des courriels de REUNIONNAIS SENART et de RECTORAT PARIS et reporte cette rencontre au 18/05/2024.

Possibilité de jouer la rencontre avant la date indiquée sous réserve de l'accord des deux équipes.

25881519 – PARIS XIII ES 2 / FINANCIERES PARIS du 04/05/2024 (R2/A)

La rencontre aura lieu à 15h au STADE DE LA POTERNE DES PEUPLIERS.

25881601 – PITRAY OLIER PARIS 2 / AMICALE RATP DOM TOM du 27/04/2024 (R2/B)

La Commission prend connaissance de la FMI, du rapport de l'arbitre et enregistre le forfait non avisé du PITRAY OLIER PARIS 2 (2^{ème} forfait).

**CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE
SAMEDI MATIN****27805536 – HEC PANATHENEES 2 / AS SALARIES EY du 27/04/2024**

La commission prend connaissance du courriel d'HEC PANATHENEES 2 et enregistre le forfait avisé de cette équipe (3^{ème} forfait).

En application de l'article 23.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F., la Commission enregistre le forfait général de HEC PANATHENEES 2.

27805472 – CA SPORTS / BOURSE PARIS AS du 13/04/2024 (Samedi matin/R1)

Suite un dysfonctionnement de la F.MI., elle demande à BOURSE PARIS AS de lui de transmettre la composition des joueurs présents (numéro de maillot, nom et prénom, numéro de licence des joueurs ainsi que des entraîneurs/dirigeants).

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er RAPPEL :

26798650 – AS ST DENIS CHICKEN STREET / REUNION. V. ORGE du 27/04/2024 (R3/B)